

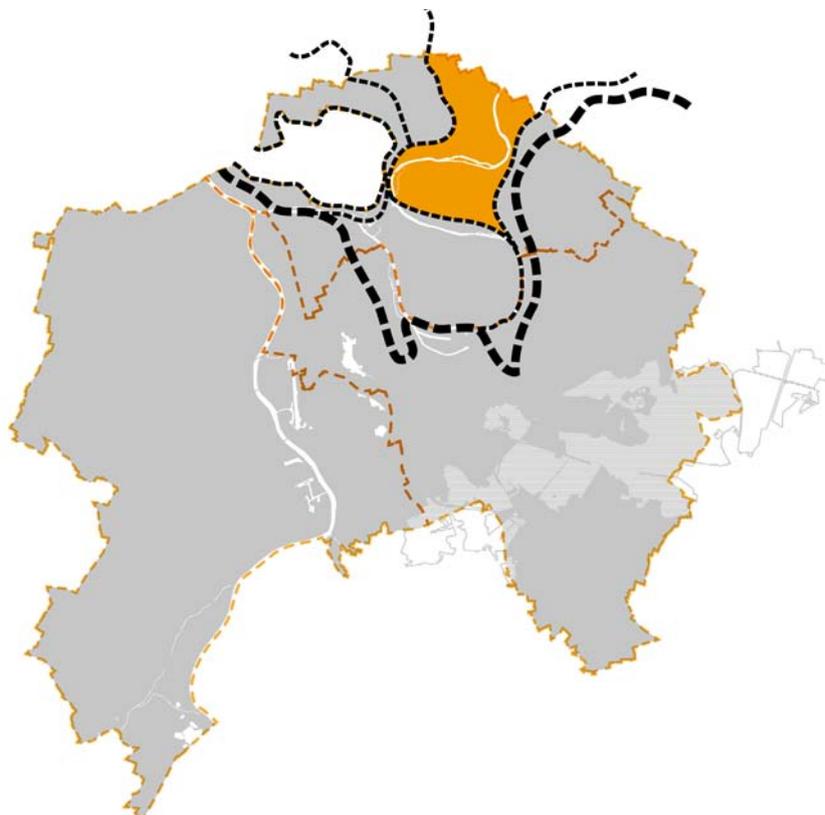
Ablon-sur-Seine
 Alfortville
 Arcueil
 Athis-Mons
 Boissy-Saint-Léger
 Bonneuil-sur-Marne
Bry-sur-Marne
 Cachan
Champigny-sur-Marne
 Charenton-le-Pont
 Chennevières-sur-Marne
 Chevilly-Larue
 Choisy-le-Roi
 Créteil
Fontenay-sous-Bois
 Fresnes
 Gentilly
 L'Haÿ-les-Roses
 Ivry-sur-Seine
Joinville-le-Pont
 Juvisy-sur-Orge
 Le Kremlin-Bicêtre
 Limeil-Brévannes
 Maisons-Alfort
 Mandres-les-Roses
 Marolles-en-Brie
 Morangis
Nogent-sur-Marne
 Noisieu
 Orly
 Ormesson-sur-Marne
 Paray-Vieille-Poste
 Périgny-sur-Yerres
Le Perreux-sur-Marne
 Le Plessis-Trévisé
 La Queue-en-Brie
 Rungis
 Saint-Mandé
 Saint-Maur-des-Fossés
 Saint-Maurice
 Santeny
 Sucy-en-Brie
 Savigny-sur-Orge
 Thiais
 Valenton
 Villecresnes
 Villejuif
 Viry-Chatillon
 Villeneuve-le-Roi
 Villeneuve-Saint-Georges
 Villiers-sur-Marne
 Vincennes
 Vitry-sur-Seine

Unité 4.3

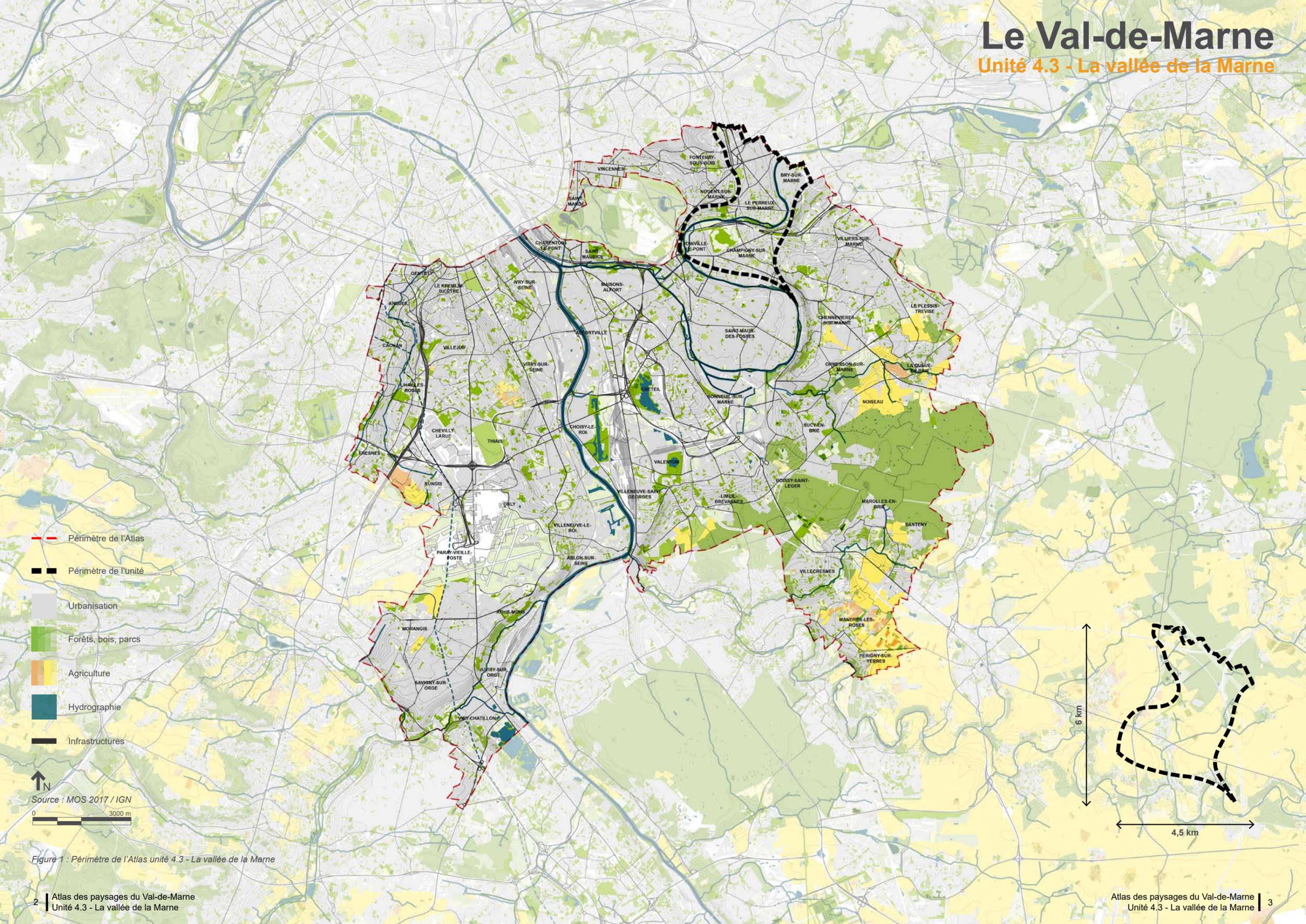
La vallée de la Marne

La vallée de la Marne, telle qu'elle est définie dans l'Atlas, est une vallée large et étendue qui accueille deux boucles successives, celles de Champigny-sur-Marne, et du Perreux-sur-Marne. Elle est constituée d'une plaine basse et alluviale où serpente une rivière aux berges réputées accueillant bon nombre d'espaces de loisirs et de détente.

Intégralement recouvert par l'urbanisation, ce territoire possède quelques grandes respirations paysagères structurantes : la Marne, ses berges et ses îles anthropisées ou naturelles, de grands parcs, quelques grands espaces ouverts. La morphologie de cette unité résulte directement de l'eau et de son œuvre. La présence de la rivière n'est cependant lisible qu'occasionnellement, souvent révélée par les ouvrages de franchissement.



6 communes sur l'EPT 10
Paris Est Marne & Bois



- - - Périmètre de l'Atlas
- Périmètre de l'unité
- Urbanisation
- Forêts, bois, parcs
- Agriculture
- Hydrographie
- Infrastructures

Source : MOS 2017 / IGN

0 3000 m



Figure 1 : Périmètre de l'Atlas unité 4.3 - La vallée de la Marne

Unité 4.2

La vallée de la Marne



Fort de Nogent
en situation de
promontoire sur la
vallée de la Marne



Pôle multimodal
de Fontenay-sous-
Bois le long de l'axe
autoroutier (A86)
et ferroviaire RER
(A et E) d'échelle
métropolitaine

Gare de
Nogent-le-Perreux,
infrastructure d'échelle
métropolitaine

Parc du
Saut-du-Loup
espaces de
nature clos

Parc départemental
du Tremblay, vaste
espace récréatif (75
hectares) d'échelle
départementale

Viaduc de
Nogent-sur-
Marne, ouvrage
de franchissement
remarquable

La Marne, rivière en
lacet ponctuée d'îles
anthropisées ou
« sauvages »

Tissus pavillonnaires
ponctués de quelques
ensembles collectifs
déployés sur l'ensemble
de la plaine alluviale

Coteau de la
Marne : les pentes
abruptes s'effacent
progressivement en
direction de la Seine-
Saint-Denis (93)

Axe ferroviaire et
autoroutier (A4), couvert
partiellement. Cet axe est
souligné par la présence
de larges accotements,
d'immeubles discontinus
et de quelques espaces
d'activités

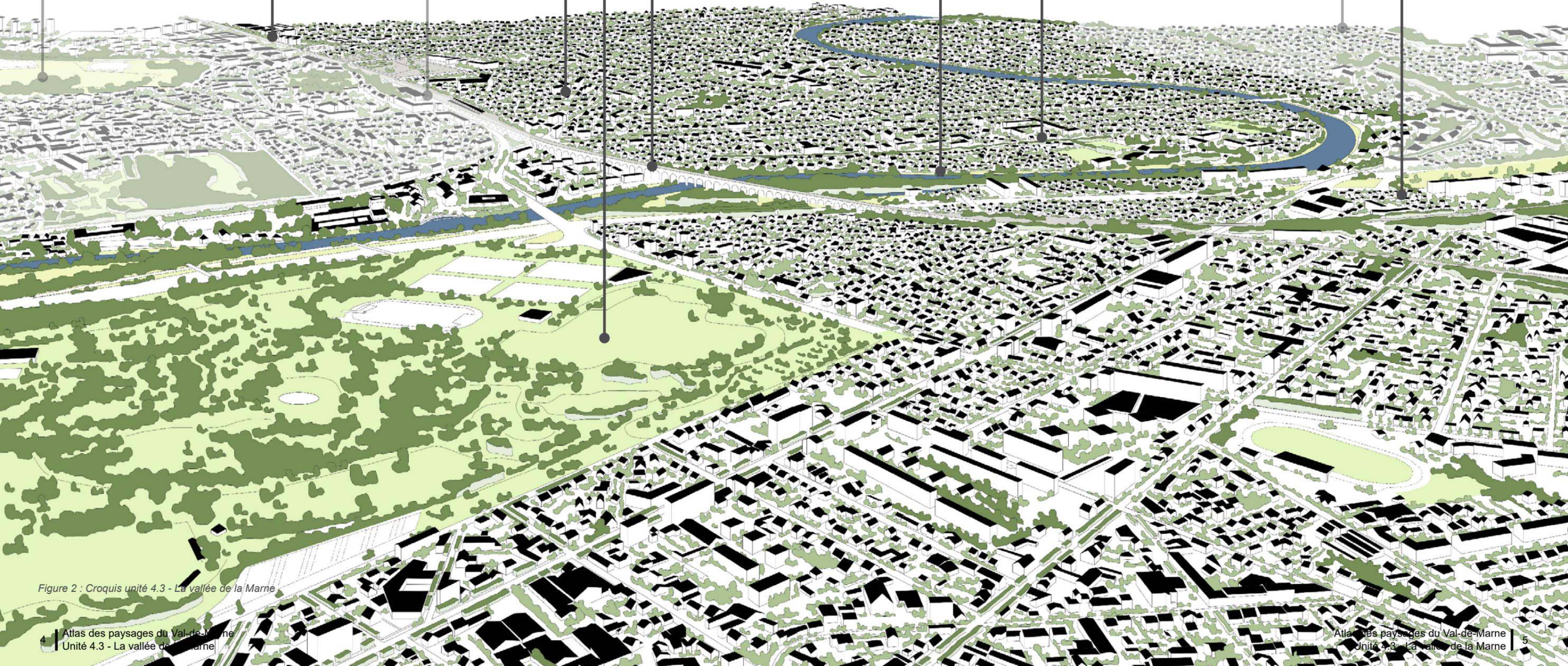
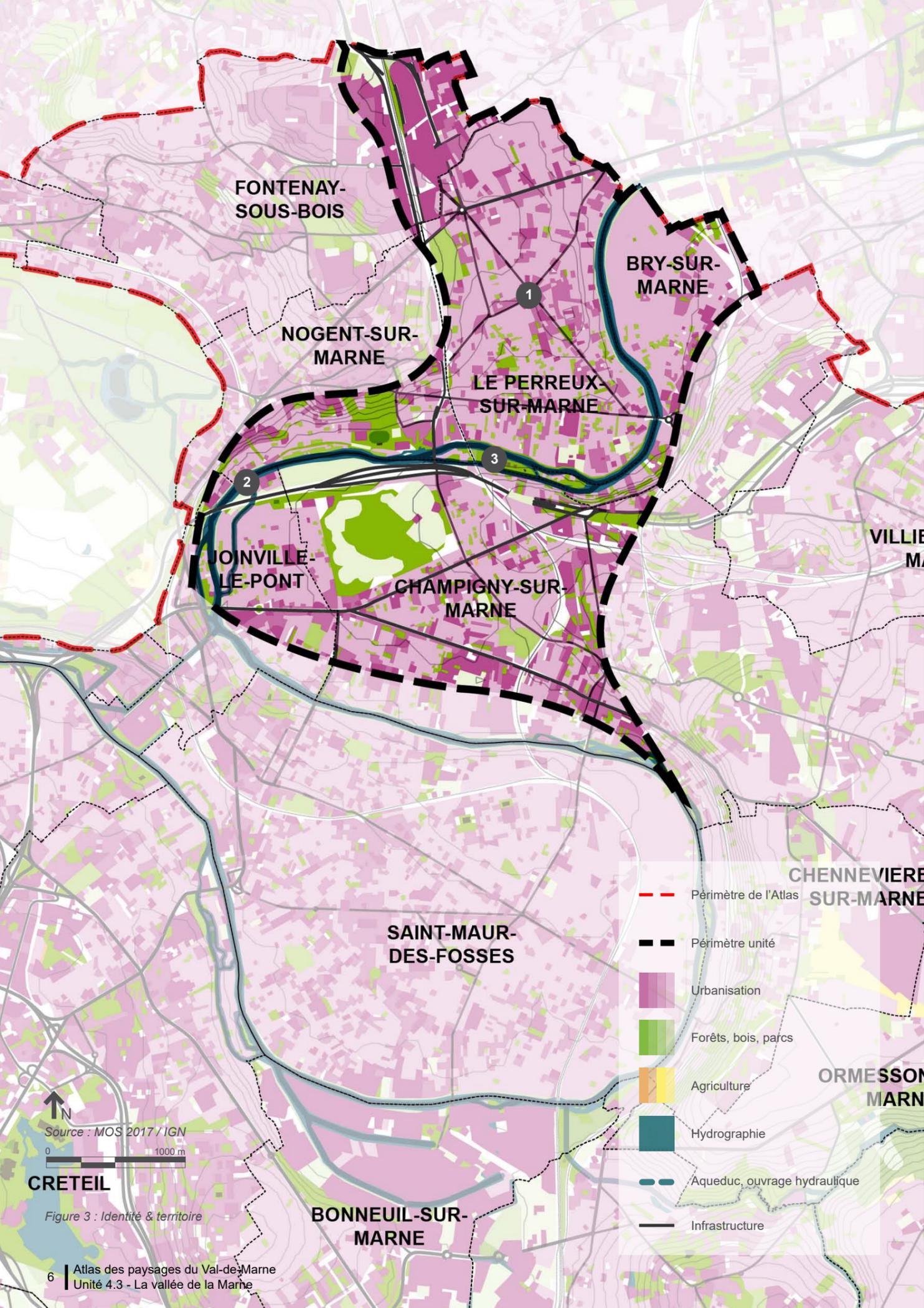


Figure 2 : Croquis unité 4.3 - La vallée de la Marne

Une plaine basse encadrée de buttes au nord et de coteaux au sud
 Une rivière reconnue pour ses berges animées



1 Un habitat individuel de type pavillonnaire dominant

Des quelques villages implantés en rebord de coteau comme à Champigny-sur-Marne, Nogent-sur-Marne et Bry-sur-Marne (autrefois nommé Brie), il ne reste que peu de traces aujourd'hui. Il en est de même pour les hameaux dans la plaine comme au Perreux-sur-Marne. Dès la fin du 19ème siècle avec le développement du chemin de fer, la métamorphose du territoire s'est rapidement opérée. Les paysages ruraux et agricoles sont transformés en banlieue pavillonnaire. Dans un premier temps, ce sont le long des berges, des voies de communication et à proximité des gares que l'habitat se développe. Puis l'étalement urbain se poursuit sur les places restantes, ne laissant que peu d'espaces ouverts. Quelques opérations de logements collectifs complètent ce tissu urbain (cités-jardins, grands ensembles) jusqu'à la reconquête urbaine et les opérations de renouvellement récentes des années 2000. Les mutations de tissu sont à l'oeuvre sur l'ensemble du territoire de l'unité et plus particulièrement autour des gares comme à Fontenay-sous-Bois ou encore à Champigny-sur-Marne avec l'arrivée du Grand Paris Express.

Une vallée résidentielle

Principalement constituée de tissus pavillonnaires, l'urbanisation correspond aux opérations de lotissements de banlieue, vendus et découpés en parcelles avec les défauts inhérents à ce type de forme d'extension.

Les trames orthogonales des voies de gabarit uniforme sont créées sans espaces publics, à l'intérieur de terrains subdivisés en lots à bâtir. Cette urbanisation croissante a été rendue possible par la planitude du territoire et les techniques d'assainissement et d'assèchement des secteurs humides ou inondables.

Les berges font également l'objet d'une artificialisation importante avec notamment l'installation du port de plaisance de Nogent-sur-Marne et la construction du canal allant de Joinville-le-Pont à Saint-Maurice concomitantes aux dynamiques de transformation.

2 La Marne fluviale et aménagée

Au 19ème siècle, la rivière est devenue un lieu de villégiature et d'activité populaire de baignade. Elle perd progressivement son tracé naturel, au profit de berges aménagées, et devient un espace récréatif artificiel et arboré devenu accessible aux Parisiens par les transports collectifs ferrés. Les berges conservent une certaine poésie même avec le passage des grandes infrastructures autoroutières dans les années 1970-1980.

L'échelle des typologies pavillonnaires, les rues au caractère jardiné et privatif orienté vers l'eau, les promenades plantées aux abords des rives, constituent un cadre de vie qualitatif et singulier. Ces promenades correspondent en général aux anciens chemins de halage.

Sur ce territoire, la Marne est endiguée, et des promenades plantées de part et d'autre des rives soulignent le cours d'eau. L'esprit récréatif des guinguettes et des équipements sportifs du début du 20ème siècle est conservé.

3 Des îles emblématiques et remarquables

La particularité de la Marne tient dans la présence d'îles verdoyantes qui appellent à la rêverie et qui ont toujours suscité l'étonnement. Certaines îles ont disparu lors de la construction de l'autoroute A4, d'autres ont été rattachées à la berge comme l'île Martinet à Charenton-le-Pont, l'île de l'Hospice et l'île Rouge à Saint-Maurice.

Des 25 îles actuelles qui ponctuent la Marne jusqu'à la confluence, les quatre îles de l'unité de la vallée de la Marne (île d'Amour, île du Moulin, île Fanac et l'île des loups) ont conservé leur statut insulaire. Certaines sont habitées et il faut emprunter une barque pour y accéder, comme l'île des Loups à Nogent-sur-Marne et l'île d'Amour à Bry-sur-Marne.

Des ouvrages de franchissement

Le passage au-dessus de l'eau a longtemps été sur ce territoire un lieu d'implantation d'activité humaine et villageoise comme par exemple à Joinville-le-Pont. Là où autrefois les ponts réunissaient les rives, sur le territoire de l'unité aujourd'hui les franchissements routiers et ferroviaires sont au service de la métropole. Par leur démesure, ils fragment, séparent et désincarnent les rives proches. Les passerelles piétonnes restent au service des quartiers et conservent une échelle domestique.



Bry-sur-Marne : Passerelle piétonne

Synthèse

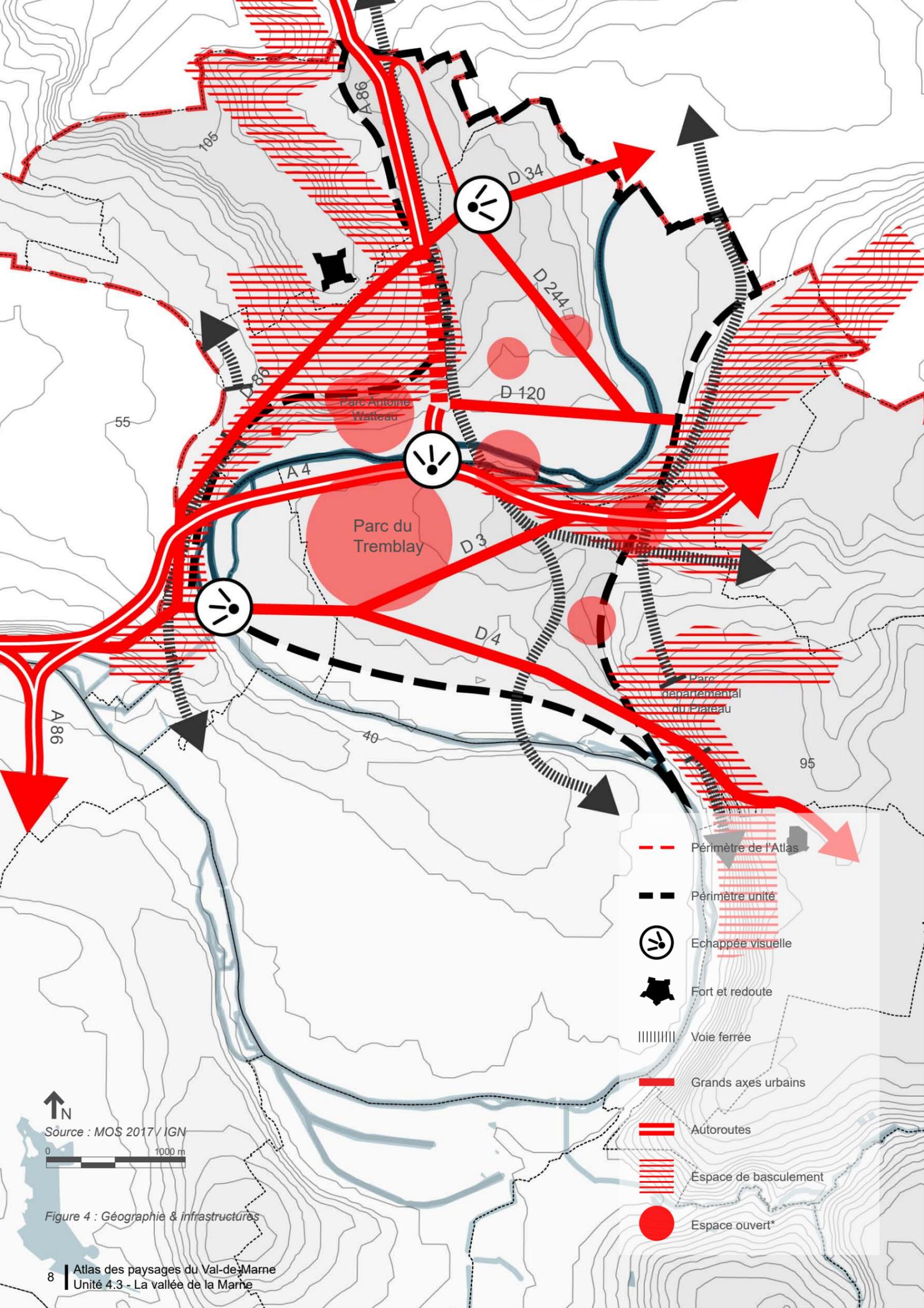
La Marne est ici artificialisée et souvent encadrée par des infrastructures et des ouvrages d'échelle métropolitaine. Formant un tout avec ces berges, elle conserve tout de même son caractère bucolique.

Majoritairement urbanisé, le territoire accueille quelques espaces ouverts et fait l'objet, au nord, de grands travaux de renouvellement urbain qui transforment ces paysages.

Valeurs clés des paysages

Géographie & infrastructures

Une vallée disparue sous les opérations de lotissement
 Une rivière en lacet, succession de boucles concaves et convexes



Un fond de vallée large et encombrée

La planimétrie de la basse vallée de la Marne a permis l'installation et l'extension rapide de l'habitat pavillonnaire en forme de nappes juxtaposées. L'absence de topographie marquée, l'uniformité des tissus n'offrent aucune vue d'ensemble. La perception rasante du territoire ne permet que de distinguer les coteaux en toile de fond dans la perspective de grands axes. Au pied du coteau de Nogent-sur-Marne la topographie est plus marquée et lisible. La présence de l'eau qui a pourtant façonné ce relief ne se remarque que par le dessin des coteaux qui encadrent le territoire.

La trame viaire structurante est organisée autour de grands axes, routes historiques: D34 (qui prolonge la D86), D3 ou encore D4, sur des axes principalement orientés d'est en ouest. Une matrice viaire secondaire de petites rues étroites se développe en complément. Elle s'organise en trame régulière orthogonale ou en étoile, reconnaissable aux alignements d'arbres taillés en rideau par endroit.

Des anciens terrains agricoles, marécageux et inondables

Toutes les berges de la Marne ont été transformées, maçonnées, aménagées de perrés, de digues, de barrières, de quais qui ont permis de s'approprier les dynamiques hydraulique en place et inondables attendant au lit sinueux de la rivière. A titre d'exemple, sur le lieu-dit «Le Tremblay», sur un ancien domaine seigneurial en bord de Marne, alors que l'on y construisit les premiers lotissements du quartier dès 1950, un terrain de 75 hectares est consacré à l'installation d'un hippodrome qui sera inauguré en 1906.

Passant ensuite par un projet abandonné de stade olympique dans les années 1960, il devient vers 1975 un grand pôle sportif et une zone de nature à vocation de préservation de l'environnement et du développement durable. Cet espace est un reliquat des espaces ouverts, autrefois cultivé et inondable de la vallée de la Marne.

L'activité de pêche a longtemps été

d'usage entre les îles de la Marne et conserve encore sa place notamment entre les petites îles collées dites des «Gords*», référence aux techniques de pêche d'antan, avec des pieux fichés entre les îles pour attraper les poissons.

Un lieu stratégique de passage

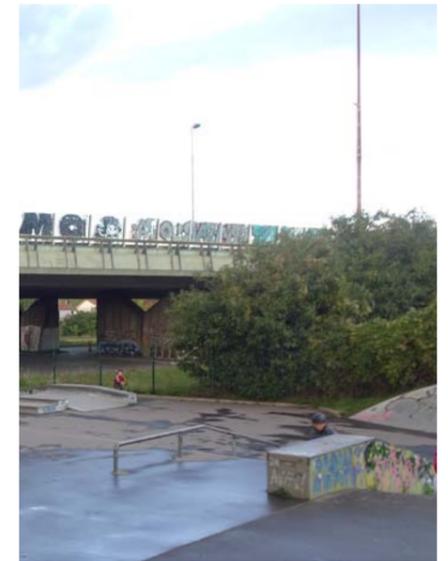
Ce territoire et plus particulièrement le passage sur l'eau et sa traversée ont depuis longtemps fait l'objet d'une attention particulière. Accès privilégiés depuis l'est vers Paris, l'histoire des ponts et des franchissements de la Marne ont vu des batailles stratégiques. Par exemple, la bataille de Champigny en 1870 avait pour objectif de reprendre possession du territoire de Champigny-sur-Marne.

Au 19ème siècle, le viaduc ferroviaire de Nogent-sur-Marne (ligne Paris Est-Mulhouse) descend du coteau et enjambe élégamment la Marne et passe au-dessus de l'île aux Loups. Détruit pendant la guerre puis reconstruit en 1945, cet ouvrage d'art emblématique révèle la présence de l'eau tout autant qu'il donne à lire la géographie du territoire. Il reste cependant un élément disproportionné à l'échelle des lieux et de leurs vocations naturelles et résidentielles.

Des infrastructures hermétiques au paysage

Les tracés autoroutiers de l'A4 et de l'A86 sont également des marqueurs des paysages de la vallée de la Marne. Longeant la rivière ou la franchissant, l'autoroute de l'est traverse la boucle de Champigny-sur-Marne au nord et constitue une large coupure routière infranchissable dans le territoire, parfois enterrée.

L'échangeur avec l'A86, construit en 1980, renforce encore cette prégnance dans le territoire. Partant de l'échangeur avec l'A4, la traversée en sous-terrain ressort à ciel ouvert au Perreux-sur-Marne sous la forme d'une grande faille dans la ville. Depuis les voies de déplacement, le territoire n'est ni perçu, ni mis en scène : aucune longue vue sur le territoire n'est ménagée et les panneaux anti-bruit installés de part et d'autre renforce l'impression d'un lieu étanche au territoire qu'il traverse.



Joinville-le-Pont : Skatepark à proximité de l'A4

Richesses

Des franchissements qui révèlent la topographie et l'hydrographie
 Des basculements topographiques vus ou ressentis depuis certains axes historiques
 Les espaces ouverts et les couvertures des autoroutes

Faiblesses

Des horizons encombrés dans une trame urbaine permanente
 Des ruptures d'échelles dans le tissu urbain par la présence d'infrastructures impactantes difficilement franchissables et «hors sol»

Problématiques

La création d'espace de nature dans la ville dense, lieux de respiration et d'amélioration de la qualité du cadre de vie

Des grands axes urbains, des ponts sur l'eau, éléments de repère dans le territoire

La Marne, une continuité de déplacements doux et un lien intercommunal à conforter

Source : MOS 2017 / IGN
 0 1000 m

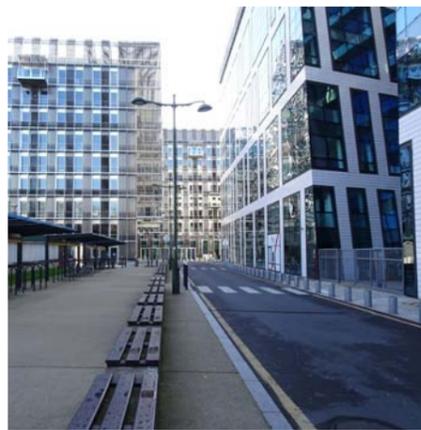
Figure 4 : Géographie & infrastructures

Valeurs clés des paysages Typologies urbaines

Une mixité de tissus et une variété d'échelles



1 Nogent-sur-Marne :
Gare et centre-ville



2 Fontenay-sous-Bois :
Zone d'activités tertiaires



3 Fontenay-sous-Bois :
Reconversion urbaine



4 Le Perreux-sur-Marne :
Résidences ouvertes



5 Nogent-sur-Marne :
Résidences semi-ouvertes



6 Joinville-le-Pont :
Quartiers pavillonnaires



7 Le Perreux-sur-Marne :
Quartiers pavillonnaires



8 Nogent-sur-Marne :
Maisons ouvrières



9 Le Perreux-sur-Marne :
Continuité piétonne, mail Fabre



10 Champigny-sur-Marne :
Cités jardins

Trois exemples atypiques :

- **La cité jardin de Champigny-sur-Marne** : Conçue comme une alternative à la concentration des ouvriers au 19ème siècle, elle s'est construite ici en deux époques d'architecture. Elle ne répond pas strictement aux logiques d'ordonnement du bâti et de composition géométrique des voies notamment dans la deuxième phase de construction.

- **Le pavillon Baltard** : Classé monument historique en 1982, ce pavillon conçu pour les Halles de Paris se situe dans le quartier Beauté-Baltard à Nogent-sur-Marne. Sa position stratégique, en

surplomb de la vallée, n'est pas exploitée pour mettre en valeur le grand paysage.

- **Un camping-village en bord de Marne** : Installé sur la berge gauche de la rivière, à l'entrée de la boucle de Champigny-sur-Marne, un village de vacances a investi une langue de terre coincée entre le fleuve et l'autoroute A4 à 100 m du parc du Tremblay. Sur près de 8 hectares aux franges arborées, un petit quartier particulier est composé essentiellement de bungalows installés densément sous un mail d'arbres qui lui donne une ambiance estivale et prolonge, d'une certaine manière, la vocation de villégiature (récréative) des bords de Marne.

Des tissus pavillonnaires dominants, des points de repère qui font défaut

La nappe pavillonnaire suburbaine de la vallée basse de la Marne offre un paysage constant de petites rues dédiées à la voiture, rythmé par des maisons ouvrières et des villas bourgeoises. Les jardins du devant des maisons de banlieue et les jardinets en façade, plantés d'arbres, d'arbrisseaux et de haies caractérisent ces quartiers. Certaines rues sont réduites à une simple voie de circulation aux trottoirs restreints, d'autres y accueillent systématiquement des arbres taillés et maintenus en taille moyenne (même pour des essences de grand développement). Les grandes voies urbaines, avenues traversantes et boulevards, sont accompagnées généralement d'arbres en forme libre qui ont plus de place pour s'exprimer et parfois d'un front bâti alternant immeubles collectifs et maisons de ville.

Quartiers résidentiels pavillonnaires au tracé quadrillé

(Photographies n° 6, 7 et 8)
La composition urbaine obéit majoritairement à une trame viaire quadrillée de découpage parcellaire réalisée sous la forme de lotissements dès le 19ème siècle. Le parcellaire a été subdivisé, morcelé et le plus souvent vendu aux enchères. Cette nouvelle forme d'habitat construite initialement pour et par les ouvriers a attiré ensuite une population plus aisée de bourgeois parisiens.

L'architecture et la typologie des maisons individuelles sont représentatives de cette époque, notamment en bord de Marne où elles sont devenues emblématiques. Le parc du Perreux en est un exemple : l'ancien domaine du château est divisé et les lotisseurs donnent des noms d'avenues de Paris aux grands axes : les Champs-Élysées, Montaigne, Bagatelle et Denfert-Rochereau et qualifient les avenues secondaires de : Lierre, Rocher, Hêtre, Château, révélateurs de l'histoire des lieux. Le Parc du Perreux, propriété privée, est géré en copropriété et fermé sur elle-même.

Ensembles d'immeubles ordonnancés

(Photographies n° 1 et 3)
Le long des grandes artères historiques, le tissu se fait un peu plus dense avec des immeubles collectifs aux linéaires discontinus. Les bâtiments anciens comme les nouveaux fabriquent des fronts urbains discontinus et ne participent que très peu à la qualification de l'espace public trop souvent dévolu à la circulation. L'ordonnement particulier donne une impression de désordre constant malgré les opérations de requalification et de densification. Chaque opération semble résulter d'une composition mise bout à bout les unes aux autres, sans logique d'ensemble, faites au gré des maîtrises foncières.

Résidences semi-ouvertes

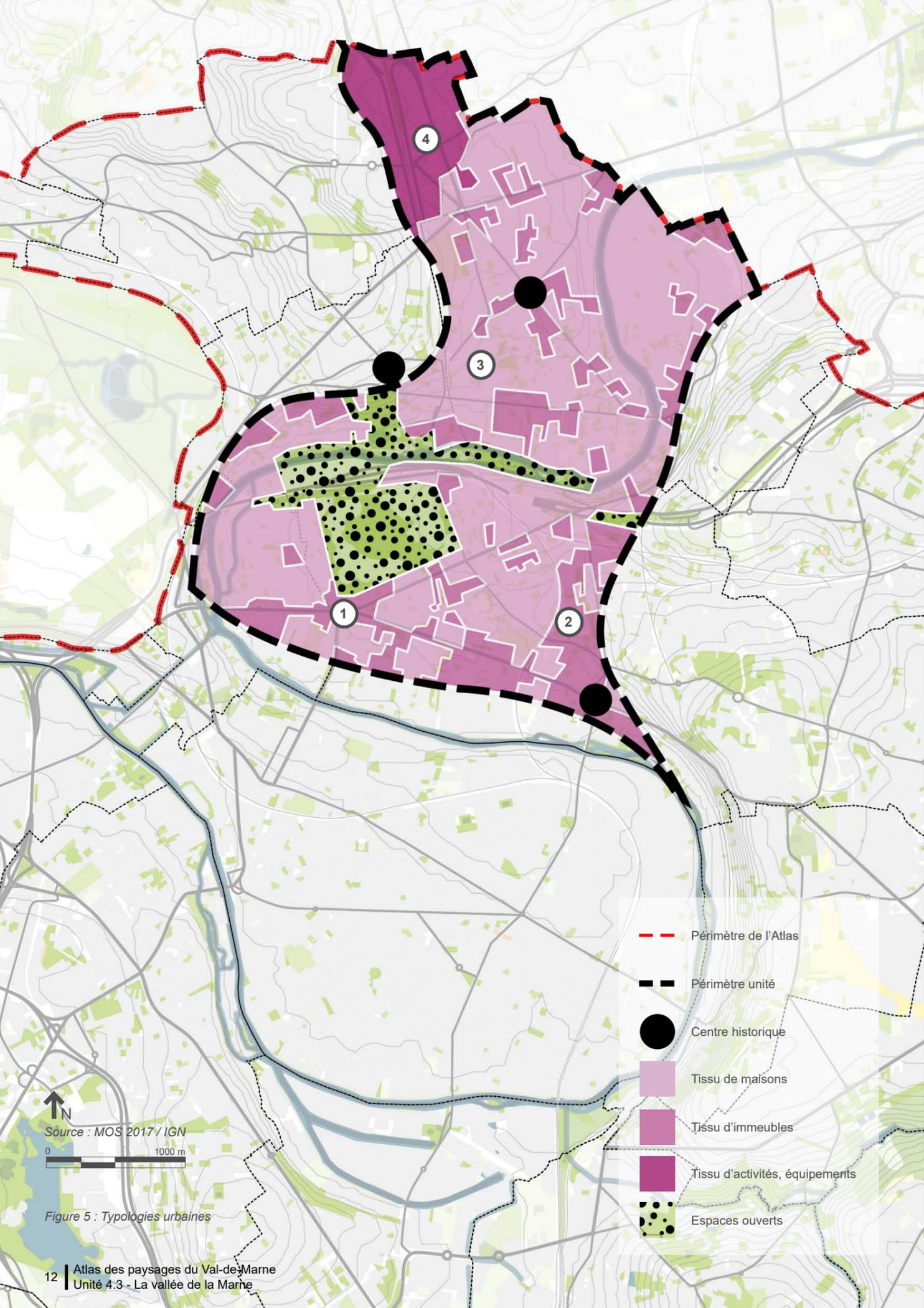
(Photographies n° 4 et 5)
Quelques immeubles collectifs se diffusent dans les tissus d'habitat pavillonnaire et constituent le plus souvent des îlots résidentiels fermés. Leur disposition dans la ville ne semble pas répondre à une logique urbaine particulière.

Entourés de clôtures, murs, pignons ou annexes, ils forment des enclaves qui laissent parfois passer la vue par un jeu de transparence. Certaines résidences ménagent des respirations paysagères lorsque les limites ne sont pas matérialisées. Dans cette typologie urbaine, les équipements de proximité trouvent place et s'inscrivent dans la ville par des implantations en continuum bâti.

Zones d'activités, artisanales, tertiaires et commerciales

(Photographies n° 1 et 2)
Dans la vallée de la Marne, des mini-quartiers d'activités s'inscrivent dans la matrice viaire et citadine : activités, usines, industries et petits villages artisanaux urbains. Ils sont insérés dans la ville, clos de murs, par exemple rue de Verdun à Champigny-sur-Marne, et jouxtent l'habitat individuel, les équipements, les immeubles petits et grands. Ils structurent parfois mieux la rue que certaines supérettes ou immeubles détachés de l'alignement aux traitements de limite parfois standardisés.

Des pôles multimodaux et tertiaires émergent des tissus urbains et forment ponctuellement des polarités. Ils sont le résultat de dynamiques de transformations importantes encore à l'oeuvre aujourd'hui.



Valeurs clés des paysages Typomorphologie*

Un continuum de maisons individuelles de banlieue
Des opérations d'ensembles collectifs parsemées dans le territoire



1

1- Tissus de continuum bâti constituant l'espace public, composés :
- d'ensembles d'immeubles ordonnancés
- de polarités urbaines récentes et d'équipements
- de villages artisanaux



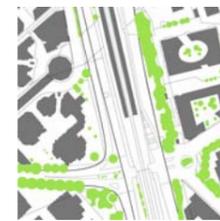
2

2- Tissus d'immeubles et de bâtiments discontinus, composés :
- de résidences semi-ouvertes
- de cités-jardins



3

3- Tissus de maisons individuelles, composés :
- de quartiers pavillonnaires en bande et tramée
- de maisons groupées et accolées
- de résidences privées



4

4- Tissus d'activités et d'équipements composés :
- de zones d'activités commerciales et tertiaires
- pôle multimodal

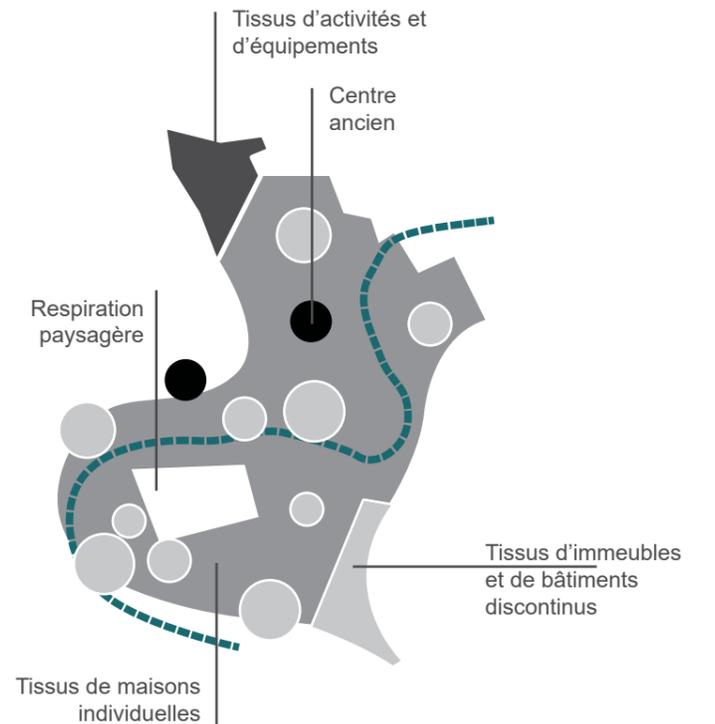


Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies*

Dans la vallée de la Marne, la typologie pavillonnaire prédomine. Cette organisation est très répétitive. Elle forme des îlots urbains et possède des qualités car elle accueille d'autres formes de bâti et d'usages : habitat collectif, équipement, activité, artisanat qui s'articulent bien et constituent un ensemble unitaire.

Richesses

Des trames urbaines et un parcellaire mutables
Une aménagement jardinée dans les tissus pavillonnaires de banlieue et le long de la Marne
Des alignements d'arbres qui se prolongent sur les voiries citadines, éléments de transition entre les différentes échelles

Faiblesses

Un déficit de grand espace ouvert dans le tissu pavillonnaire
Des espaces publics dévolus principalement à la voiture
Une présence discrète du végétal qui ne participe que trop peu au dispositif urbain

Problématiques

L'affirmation de la place des espaces publics dans les tissus urbains et la préservation des plantations des cœurs d'îlots dans les ensembles résidentiels collectifs

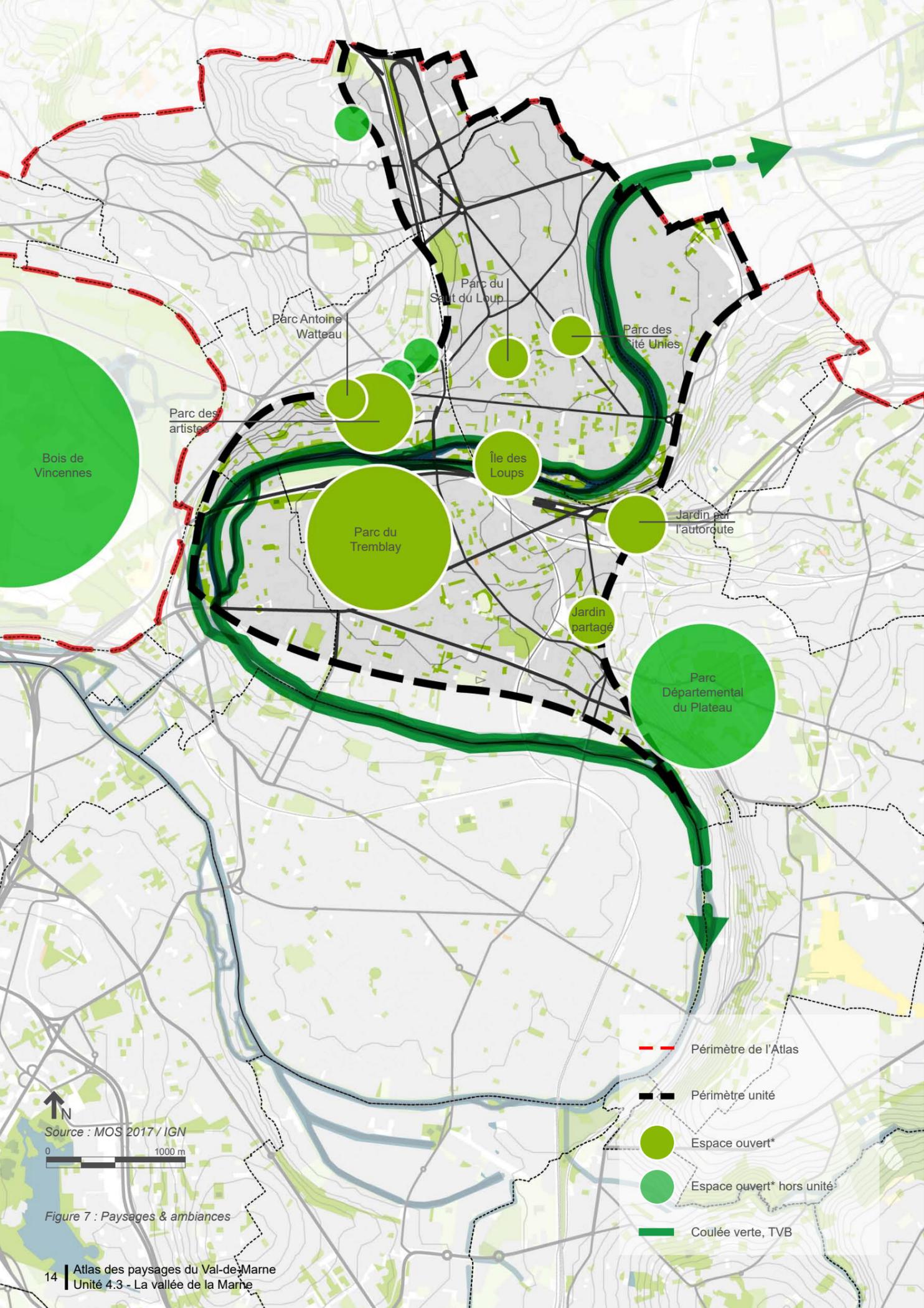
La reconstruction de la ville sur la ville, la densification du tissu urbain, la banalisation et une perte d'identité des quartiers (effet normatif et systématique des opérations)

Les nouveaux espaces publics en lien avec la nouvelle gare de Champigny-centre

Valeurs clés des paysages

Paysages & ambiances

Des grandes respirations paysagères le plus souvent enclavées
Une ponctuation d'espaces de nature



Dans la vallée de la Marne, l'impression et les ambiances de nature sont fortes. Elles se manifestent de façon variable passant de l'alignement d'arbres citadins aux grandes masses boisées qui ont colonisé les accotements et délaissés routiers, sans oublier le linéaire des ripisylves des bords de Marne. Des espaces plus confidentiels viennent mailler ponctuellement le territoire.

La grande majorité des artères principales dans la vallée sont accompagnées d'alignement d'arbres taillés, en rideau ou en forme libre. Quelques jardins partagés et familiaux dessinent des franges atypiques le long des voies ferrées. Les cœurs d'îlots, espaces jardinés, forment un ensemble d'espaces de nature omniprésents qui compensent la minéralité de la ville continue.

Des parcs d'échelle communale au parc interdépartemental

Le plus souvent enclavés, ceints de clôtures et de murs, enfermés sur eux-mêmes, ils constituent des pièces de nature patrimoniale à la végétation domestiquée. Plusieurs parcs communaux, d'échelle modeste, ponctuent les tissus urbanisés de la vallée de la Marne. Ils se structurent le plus souvent autour d'un dessin hérité des espaces paysagers associés aux anciennes grandes propriétés.

Le parc du Tremblay forme une grande respiration paysagère de 75 hectares. Ce large espace de nature et de sport est d'échelle interdépartementale. Il a progressivement été dissocié du territoire par les tissus urbains attenants, les espaces autoroutiers et ferroviaires alentours. Il accueille en 1906 un hippodrome puis il devient le plus grand complexe sportif moderne d'Île-de-France dans les années 1970. Une succession de buttes aménagées y accompagnent un large panel d'activités récréatives. Ces vallonnements jardinés accueillent une nature domestiquée, riche et arborée qui participe à cette impression « hors du temps », loin du bruit la ville.

Les îles de la Marne

Les quatre îles (île d'Amour, Île du Moulin, Île Fanac et l'Île des loups) étaient autrefois utilisées pour la pêche,

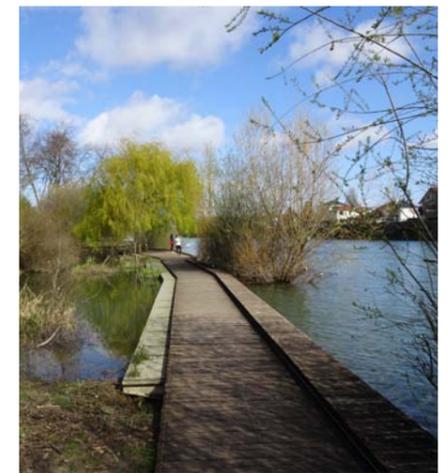
le bois de chauffage et de fascine ou encore par l'agriculture. Elles conservent aujourd'hui leur caractère forestier. Dès la fin du 19ème siècle, on y construit des villas, des guinguettes, des clubs sportifs etc. Dans les années 1950, les nouvelles constructions sont interdites à cause des risques d'inondation. Elles restent habitées et ne sont accessibles que par bateau ou à pied depuis le pont de Joinville pour l'île Fanac.

Les bords de Marne

Le travail de reconquête des bords de la Marne et de la Seine par le département s'inscrit dans la logique de trame bleue sur le territoire et dans le cadre de sa politique en faveur de l'eau : coulée verte, berge aménagée et chemin de halage se succèdent. Les pistes cyclables, les berges plantées renaturées ou domestiquées, les dilations paysagères... forment une suite d'espaces sur lesquels les interventions cherchent à retrouver des continuités territoriales d'usages et de nature. Ces lieux emblématiques du territoire (rives, quais, chemins et promenades) constituent des espaces arborés remarquables qui contribuent à qualifier les paysages de la vallée de la Marne.

Des accotements arborés d'infrastructures aux jardins sur l'autoroute

De grands équipements routiers (A4) et ferroviaires (RER A et E) impactent fortement les paysages de la vallée par les ouvrages qu'ils génèrent : viaduc de Nogent, talus, perrés, murs de soutènement ou anti-bruit, ouvrages de franchissement, gares, échangeurs etc. La géographie et la topographie initiale sont fortement impactées. Sur les délaissés qui en découlent, la végétalisation prend sa place par défaut, fabriquant des filtres arborés plus ou moins épais aux allures de vallées verdoyantes qui ne compensent pas le caractère désincarné de ces lieux. Une partie du passage de l'autoroute A4 est recouverte et aménagée en une grande prairie de jeu formant un espace ouvert perméable. Les arbres sont repoussés en lisière faute d'épaisseur de terre végétale.



Le Perreux-sur-Marne : Promenade au bord de l'eau

Richesses

Une présence de l'arbre constante, quelle que soit son implantation (publique et privée)
Des coulées vertes et des berges habitées de la Marne marquantes et caractéristiques: îles verdoyantes, des sentes, des promenades, des chemins et des quais le long de l'eau
Une strate arborée patrimoniale présente sur les axe principaux.

Faiblesses

Des parcs publics, des jardins privés souvent enclavés et difficilement visibles depuis l'espace public
Une pression foncière constante sur les espaces libres et densifiés, quelle que soit leur nature
Un déficit de jardins, squares, placettes etc. d'échelles variables comme respirations de nature dans la ville

Problématiques

La présence de l'arbre mais également la végétation sous toutes formes (herbacée, arbustive, arborée), quelle que soit sa disposition (alignement, isolé, en espace privé), véritable patrimoine et support de biodiversité

Une requalification urbaine, une ouverture et une mise en réseau des espaces de nature

Source : MOS 2017 / IGN

0 1000 m

Figure 7 : Paysages & ambiances

Valeurs clés des paysages

Nature & végétation

Un patrimoine arboré qui souligne les grands tracés dans le paysage

La nature sur la vallée de la Marne : une strate arborée structurante

La place de l'arbre est lisible dans tous les tissus urbains de la vallée de la Marne quel que soit le dispositif auquel il participe (alignement, arbre-signal, boisement, parc, jardin etc.).

Sur les grands axes structurants du paysage, l'arbre souligne les voies urbaines et conforte leur statut d'avenue, de boulevard ou de rue majeure. Sur les abords des autoroutes et des voies ferrées, il y est installé sous forme d'ourlets boisés qui mettent à distance les habitants des infrastructures. Dans les parcs et jardins publics, il ponctue et cadre les espaces ouverts comme les espaces jardinés. Le long de la Marne sur les berges, la nature prend une forme plus libre et spontanée, constituée d'arbres de grand développement, d'une strate fruticée et de haies taillées ou en forme libre.

De façon générale, la place de la nature est majoritairement restreinte, cantonnée, en second plan dans les cœurs d'îlots urbains, dans les espaces libres des quartiers d'immeubles discontinus et dans les jardins privés des maisons pavillonnaires de banlieue ou encore au sein des parcs urbains confidentiels.

Quelle place donner à la nature dans la ville sur la vallée de la Marne ?

Le passage de l'eau imprègne fortement le territoire de la vallée en tant que motif paysager identitaire. Parallèlement, quelques respirations paysagères, parcs et jardins publics, ponctuent la matrice urbaine uniforme. Les alignements d'arbres le long des voies principales se diffusent sur l'ensemble du territoire. Ces motifs qui ont tous des usages différents sont constitués d'une même composante : l'arbre de haut jet.

La place de la biodiversité doit être développée, dans les interstices urbains, au pied des arbres ou encore dans le traitement des limites entre espace privé et public. Il s'agit de développer

les îlots de fraîcheur dans la ville au même titre que les espaces jardinés privés qui participent au cadre de vie dans le territoire. Ici encore, la strate arborée (et fruticée dans les parcs) doit être considérée comme élément incontournable dans toutes les échelles d'intervention et de planification, notamment à :

- l'échelle des bords de la Marne
- l'échelle des quartiers (indépendamment des limites communales), de l'avenue, du boulevard, de la rue
- l'échelle du grand parc, des parcs et jardins urbains, et des squares
- l'échelle domestique du jardin

Chaque espace a sa place et son rôle pour contribuer activement à la qualité urbaine du cadre de vie.

Stratégie de mise en œuvre

Dans la vallée de la Marne, les continuités arborées et les masses forestières habillent et trament le territoire urbanisé. L'arbre y est majoritairement représenté et joue un rôle essentiel dans la qualité qu'il apporte : il mérite d'être mis en valeur et de servir de composante essentielle à la qualité des paysages urbains et du cadre de vie.

Un projet de paysage et de biodiversité urbaine est ici à mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire pour une mise en réseau et devra étudier :

- le répertoriage et la qualification des arbres existants (inventaire) et de la biodiversité en place ;
- la prise en compte des continuités écologiques (trame naturelle, coulée verte le long de la Marne) et leur mise en réseau dans la ville
- la reconquête des espaces publics dans tous les quartiers d'habitation, et la mise en relation des parcs avec la ville pour y conforter la nature et les usages associés
- les coutures urbaines entre les différents quartiers en cherchant à réintroduire la nature dans l'espace public urbain.

Les limites, les franges et les lisières sont des espaces de transition et de médiation pour une harmonisation paysagère et une diffusion de la trame verte.



Nogent-sur-Marne : Parc du Saut du Loup

Richesses

« Les bords de Marne » réputés et populaires dans l'imaginaire collectif
Un habitat accompagné d'arbres dans le tissu urbain, patrimoine citadin et naturel
Un parc interdépartemental qui accueille des usages récréatifs et sportifs

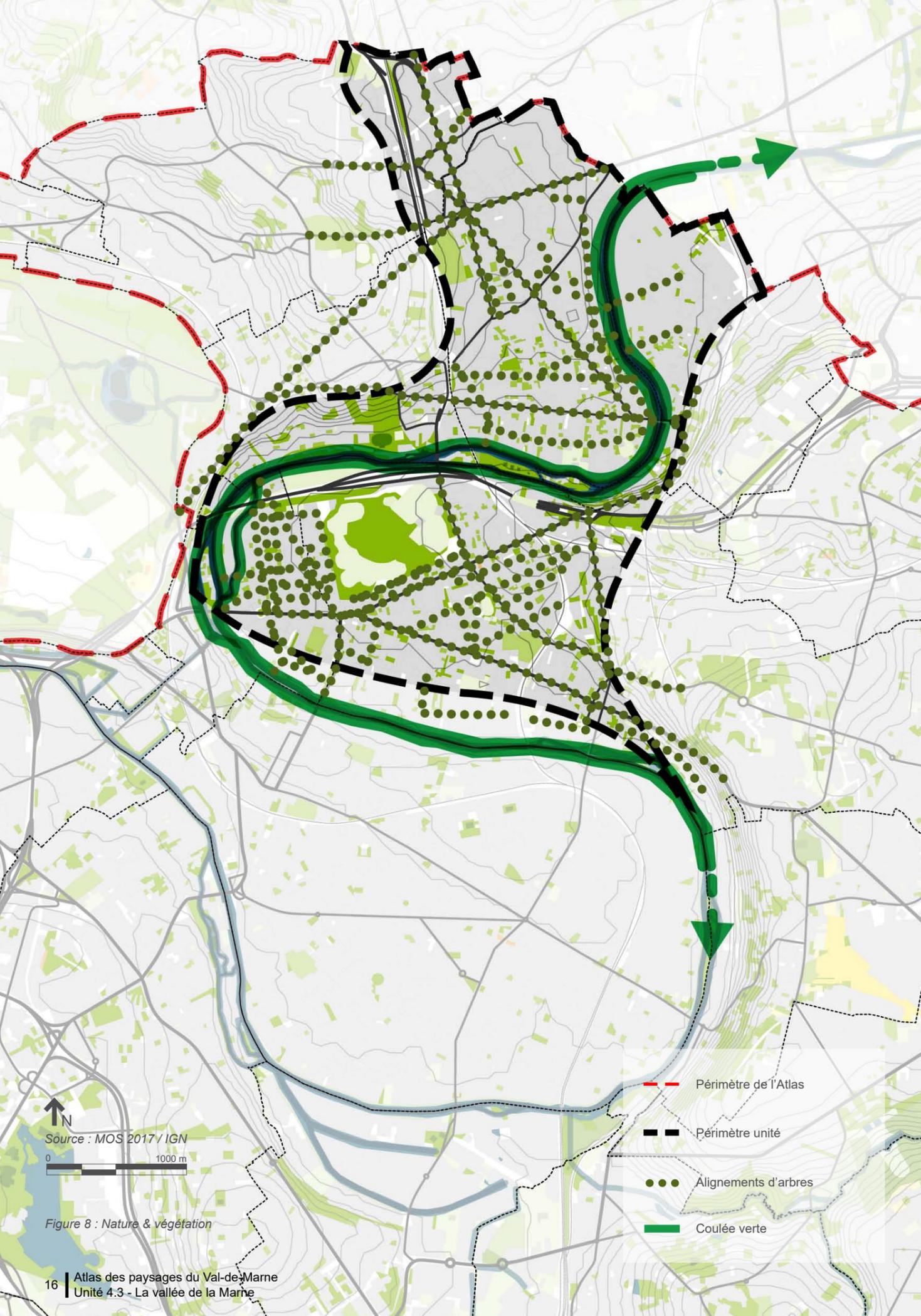
Faiblesses

Des espaces de nature fortement contraints, parsemés, fragmentés, enclavés
Des espaces publics fortement minéralisés, imperméabilisés
Une pression foncière importante liée à la densification de la ville

Problématiques

Une stratégie de restitution de biodiversité dans la ville à l'échelle de la vallée de la Marne

L'importance des espaces libres, verts et paysagers dans le territoire



Source : MOS 2017 / IGN

Figure 8 : Nature & végétation



55%	espace artificialisé tendance d'évolution +0,8%	40%	espace libre tendance d'évolution -1%	5%	espace naturel tendance d'évolution -0,8%	0%	espace agricole tendance d'évolution 0%
-----	---	-----	---	----	---	----	---

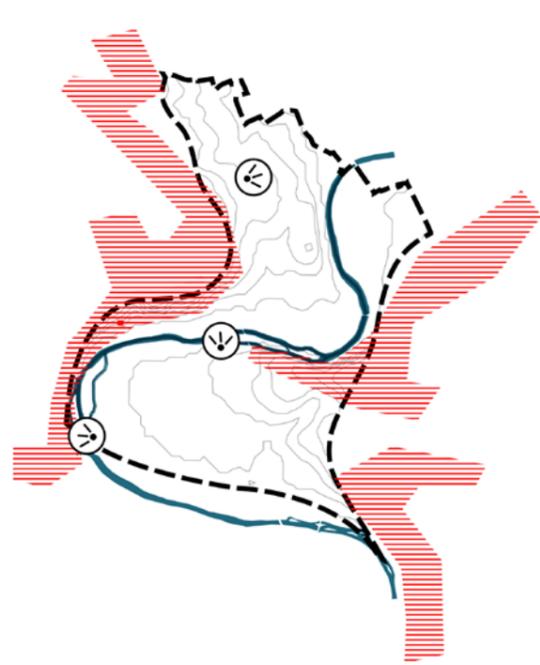


Figure 9 : Socle géographique

Des repères géographiques de compréhension du territoire

- Adoucir les effets de ruptures et de coupures infrastructurelles liées au passage de l'autoroute A4 le long de la Marne par une requalification paysagère de ses franges et la création de franchissements.
Exemple : relier le parc du Tremblay à la Marne.

- Souligner la présence dans le territoire des ouvrages d'art remarquables (franchissements de la vallée) et les éléments de repères urbains qui mettent en scène la topographie.

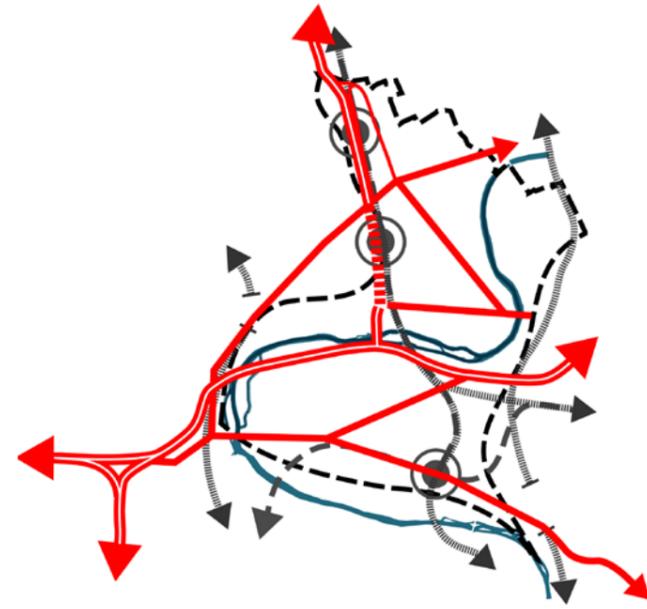


Figure 10 : Axes de composition

Un projet commun autour de l'ex N3, de la N4, de la D120 et des berges de la Marne

- Établir une stratégie de requalification paysagère et urbaine pour les axes structurants N3, N4 et D120.

- Conforter la continuité de déplacements doux / actifs le long de la Marne, parc linéaire en lien avec le maillage urbain et axe de découverte privilégié du paysage (canal, écluses, ripisylves, îles etc.).

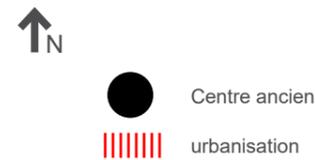
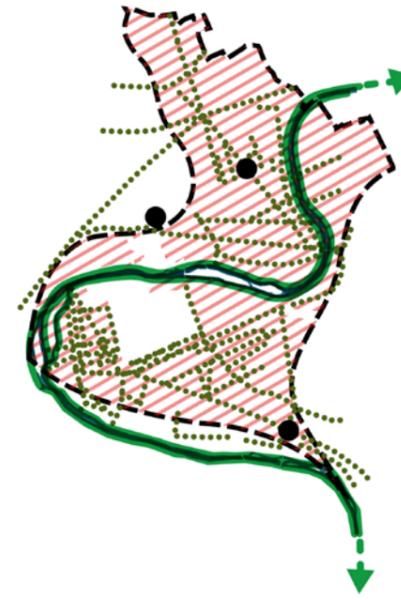


Figure 11 : Espaces urbains

Un maillage vert, support de continuités douces dans les tissus urbains

- Renforcer la relation entre les bords de Marne, les quartiers d'habitations proches et le haut de la vallée, en s'appuyant sur les composantes paysagères existantes privées et publiques (continuités d'alignements d'arbres, milieux aquatiques, signalétique urbaine, traversées et sentes piétonnes).

- Conforter la nature existante par la prise en compte des limites entre l'espace privé et l'espace public comme motif paysager singulier (désimperméabilisation des sols, pleine terre pour les végétaux, îlot de fraîcheur, infiltration de l'eau pluviale etc.).

Quatre enjeux majeurs Porteurs de projet



Figure 12 : Espaces paysagers

Les rives de la Marne, ses îles et les respirations paysagères, composantes territoriales

- Connecter les rives de la Marne aux maillages urbains par le déploiement d'un réseau de traversées en lien avec les franchissements de la rivière et ses éléments remarquables : pont, patrimoine fluvial, toponymie etc.

- Identifier la palette végétale liée à l'eau, spécificité paysagère à installer dans la ville : arbre dans l'espace public, rives et gestions des berges, restauration écologique, sentier d'interprétation, récupération des eaux pluviales etc.

Index des figures

table des illustrations

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P2

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas
unité 4.3 - La vallée de la Marne

P4

- Figure 2 : Croquis unité 4.3 - La vallée de la Marne

P6

- Figure 3 : Identité & territoire

P8

- Figure 4 : Géographie & infrastructures

P12

- Figure 5 : Typologies urbaines

P13

- Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies*

P14

- Figure 7 : Paysages & ambiances

P16

- Figure 8 : Nature & végétation

P20

- Figure 9 : Socle géographique
- Figure 10 : Axes de composition

P21

- Figure 11 : Espaces urbains
- Figure 12 : Espaces paysagers



ATLAS DES PAYSAGES VAL DE MARNE

Version numérique
Dépôt légal : Mai 2024
N°ISBN : 978-2-11-172439-6